



AVIS DE COURSE

COUPE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE

« Jeunes, Dériveurs, Handivalides et Glisse »

Samedi 07 et Dimanche 08 juin 2025

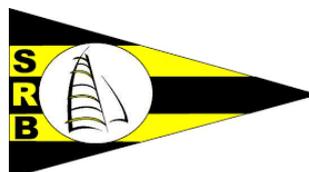
Grade 5A

Autorités Organisatrices

EDV Préfailles, CN Pornic, SR Bernerie

En collaboration avec

La Ligue de Voile des Pays de la Loire et Pornic Agglo Pays de Retz



PREAMBULE

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans les RCV.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Le règlement intérieur des clubs organisateurs.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 9h le jour de l'épreuve sur le tableau officiel du site de l'épreuve.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique de chaque zone de course et consultables sur Padlet accessible via [l'adresse suivante](#).

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne de chaque zone de course est consultable sur Padlet accessible via [l'adresse suivante](#).
- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 Admissibilité des bateaux :

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes

Rond	Séries	Club	Ville
« Dériveurs »	ILCA 4, 6, 7 420, 29er, IND et WASZP, Classe 4000	EDV Préfailles	PREFAILLES
« Glisse »	Wingfoil, Windfoil Bic 293 Minime et Espoir Techno+ Espoir, Raceboard	CN Pornic	PORNIC
« Handivalides »	Miniji, Hansa 303	CN Pornic	PORNIC
« Jeunes »	Optimist Benjamin et Minime Open Skiff et RS Féva	SR Bernerie	LA BERNERIE EN RETZ

4.2 Admissibilité des équipages :

- 4.2.1 **ATTENTION INSCRIPTION avant le 5 juin**, après cette date le prix de l'inscription est majoré
 Pour le rond **Dériveurs**, l'inscription se fait [en suivant ce lien](#)
 Pour le rond **Glisse**, l'inscription se fait [en suivant ce lien](#)
 Pour le rond **Handivalides**, l'inscription se fait [en suivant ce lien](#)
 Pour le rond **Jeunes**, l'inscription se fait [en suivant ce lien](#)
- 4.2.2 Les concurrents en possession d'une Licence Club FFVoile doivent justifier :
 - 4.2.2.1 S'il est majeur, d'une licence valide mention "compétition" ou "pratiquant".
 - 4.2.2.2 S'il est mineur :
 - d'une licence valide mention "compétition" ou une licence mention "pratiquant" accompagnée de l'attestation du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - d'une autorisation parentale (voir modèle proposé)
 - 4.2.2.3 Pour tous :
 - le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- 4.2.3 **Pour la seule série « Wingfoil », la licence temporaire est possible.**
- 4.2.4 Les concurrents n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française doit présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros.
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
- 4.2.5 **Confirmation d'inscription sur site OBLIGATOIRE :**
 Pour les ronds Dériveurs/Glisse/Handivalides le samedi 7 juin de **9h à 10h30**
 Pour le Rond Jeunes, le samedi 7 juin de **9h30 à 11h30**

5 DROITS D'INSCRIPTION

<u>Dates</u>	Jusqu'au 5 juin – 8h59	A partir du 5 juin - 9h
<u>Montants</u>	50 € /pers	75 € /pers

Les droits d'inscription comprennent un repas coureur. Il aura lieu au Casino de Pornic.

Possibilité pour les accompagnateurs (parents, entraîneurs, ..) de réserver des repas (voir article 17)

Le règlement est à effectuer en ligne au moment de la pré-inscription, ou sur place auprès de chaque club organisateur s'il n'y a pas eu de pré-inscription au préalable (attention : dans ce cas, les tarifs à payer seront les tarifs majorés).

6 PUBLICITE

- 6.1 Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- 6.2 L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 PROGRAMME PREVISIONNEL

	Ronds Glisse/Dériveurs/Handi	Rond Jeunes
07 juin	9h à 10h30 : Confirmation des inscriptions 11h : Briefing Coureurs 12h : Premier signal d'avertissement avec courses à suivre	9h30 à 11h30 : Confirmation des inscriptions 12h : Briefing Coureurs 13h : Premier signal d'avertissement avec courses à suivre
8 juin	9h30 : Briefing pour les coureurs 10h30 : Premier signal d'avertissement avec courses à suivre 16h : Heure limite pour le dernier signal d'avertissement A partir de 17h : Annonce des résultats	12h45 : Briefing pour les coureurs 13h45 : Premier signal d'avertissement avec courses à suivre 17h : Heure limite pour le dernier signal d'avertissement A partir de 18h : Annonce des résultats

8 LIEU DE L'ÉPREUVE

Devant chaque club organisateur.

9 PARCOURS

Les parcours seront construits de type Trapèze, triangle, banane, downwind, ou raid.

10 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les séries la RVC 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11 CLASSEMENT

11.1 Le système de classement est le suivant : Système de points à Minima

11.2 Une course validée est nécessaire pour valider la compétition

11.2.1 Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

11.2.2 Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

11.3 Le système de classement est le suivant :

11.3.1 Temps réel pour les séries à partir de 5 bateaux classés.

11.3.2 Temps compensé pour les IND (ex : ILCA 7 avec ILCA 6).

12 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS ET PLACE AU PORT.

- 12.1 Les bateaux des accompagnateurs sont interdits sur la zone de course.
- 12.2 Les zones de course seront autorisées uniquement aux entraîneurs ayant fait la demande via le [formulaire en ligne « Inscription Entraîneurs »](#) (avant le 5 juin) et en ayant reçu l'autorisation par l'organisateur du site.
- 12.3 La Règlementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la Fédération Française de Voile s'appliquera.

13 BATEAUX LOUES OU PRÊTES.

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

14 PROTECTION DES DONNÉES.

14.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

14.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

15 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

16 PRIX

Des prix pourront être distribués aux trois premiers de chaque classement.

17 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Possibilité aux accompagnateurs (parents, entraîneurs, ...) de participer au repas du samedi soir (Casino de Pornic) :

- Prix de 20 €/personne

Pour les Ronds Glisse et Handivalides, l'inscription et le règlement des repas accompagnateurs se fait directement lors de l'inscription à la régate (**voir article 4.2.1**),

Pour le Rond Dériveurs, l'inscription et le règlement pour le repas accompagnateurs se fait [en suivant ce lien](#)

Pour le Rond Jeunes, l'inscription et le règlement pour le repas accompagnateurs se fait [en suivant ce lien](#)

Date limite : 29 mai 2025, après cette date, l'inscription sera en fonction des possibilités du traiteur.

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter :

Ligue de Voile des Pays de la Loire : 06 50 57 93 97 – contact@voilepaysdelaloire.com

Adresses des sites des épreuves :

Rond Dériveur

Ecole de Voile de Préfailles
Pointe St Gildas - PREFAILLES
02 40 64 77 77 - edv@prefailles.fr

Rond Handivalide et Rond Glisse:

Club Nautique de Pornic
Port de La Noëveillard - PORNIC
02 40 82 34 72 - info@cnpornic.fr

Rond Jeunes :

Société des Régate de la Bernerie
29 rue de la Mer - LA BENERIE EN RETZ
02 40 64 72 57 - contact@srbernerie.fr

MERCI À NOS PARTENAIRES



LES MOUTIERS
EN RETZ



ANNEXE COMMUNICATION

Rond Jeunes :

[Lien vers le Padlet](#)

WhatsApp :



Rond Dériveurs :

[Lien vers le Padlet](#)

WhatsApp :



Rond Handi-valide :

[Lien vers le Padlet](#)

WhatsApp :



Rond Glisse :

[Lien vers le Padlet](#)

WhatsApp :

